

Le 19 janvier 2012

La politique approches de la DSNA est un pas de plus vers la casse du modèle ICNA

La réduction du nombre d'approches à 15 est inscrite dans le plan stratégique de la DSNA, et a pour objectif principal la diminution des coûts.

Pour l'instant, à l'exception de Grenoble et de Metz-Nancy Lorraine (pour lesquelles aucun vote officiel n'est intervenu à quelque niveau que ce soit de la DGAC), aucune approche n'a été nommément désignée comme devant fermer. Ceci contribue d'ailleurs à entretenir un climat de peur, de méfiance vis-à-vis du voisin, concurrent et hypothétique repreneur, et bloque des dossiers espaces d'extension de SIV. Les personnels sont légitimement inquiets pour leur avenir, d'autant plus que cette politique pose de nombreuses questions auxquelles notre DSNA ne sait pas répondre.

Priorité absolue : la vraie fausse promesse

Nous avons procédé à un petit calcul simple : s'il doit rester une quinzaine d'approches au final, environ **240 ICNA seront impactés par le déclassement** de leur organisme (calcul sur une base de 16 approches restantes). Dans l'hypothèse optimiste de 25% d'ICNA qui resteront en poste dans leur organisme déclassé, c'est environ **175 ICNA qu'il faudra muter au cours des 10 années à venir.**

La fin de la mobilité géographique ?

Cela peut paraître paradoxal pour certains, mais les mutations ont plutôt tendance à se faire en direction des postes dits « attractifs ». Or ces postes sont rares, **il faudra** (en considérant l'augmentation des BO dans les centres repreneurs) **environ 10 ans pour absorber le flux des priorités absolues à la mutation.** Pendant ce temps, **les ICNA des centres du nord, en particulier Athis, Roissy et Reims, seront bloqués sur place.** Sauf à envisager de très fortes compensations financières pour prix de leur silence, qui peut croire que les ICNA de ces centres accepteront une période supplémentaire de 10 ans sans mobilité ? Avec des caisses vides, les paris sont ouverts.

L'abandon de notre modèle

La fin de l'excellence de notre formation

Le modèle ICNA est reconnu pour son taux d'échec le plus faible d'Europe. En effet, contrairement à ce qui se pratique au NATS ou chez Skyguide, par exemple, la DSNA laisse une deuxième chance aux élèves ICNA qui sont en difficulté de formation.

Que restera-t-il des promesses faites au coup par coup aux approcheurs quand il s'agira de contenir le mécontentement de deux CRNA et du premier terrain européen ?

Une progression de carrière freinée ?

La fermeture d'un grand nombre d'approches signera aussi le transfert des structures d'encadrement. Qu'adviendra-t-il alors des **ICNA qui ne maintiennent plus leur mention d'unité ?** Bénéficieront-ils eux-aussi de la **priorité absolue sur les postes d'expertise et d'encadrement, assistants et chefs de subdivisions,** par exemple ?

Certains ICNA de « grandes approches », favorables à la politique de la DSNA, nous ont dits qu'ils n'étaient pas concernés par les fermetures. C'est une erreur. En effet, le nombre de postes d'expertise et d'encadrement devenant mathématiquement plus faible, ils se retrouveront directement en concurrence sur ces postes avec les encadrants mutés des approches déclassées, qui auront déjà une expérience dans de telles fonctions et bénéficieront potentiellement de la priorité absolue.

Une mutation est en général proposée vers un centre plus petit qui, compte tenu de son volume de formation, a souvent plus de temps à consacrer aux élèves que les « grosses machines ». Devenus ICNA qualifiés et expérimentés, ils peuvent dans un deuxième segment de carrière rejoindre des centres plus importants.

Qu'advient-il lorsque ne resteront que 15 approches et 5 CRNA ? Quelles possibilités pour ces élèves en difficulté, alors que la formation est de plus en plus normée, la détection des cas « à problème » et les ajournements de formation de plus en plus précoces ? La DSNA adoptera-t-elle même politique que ses voisins : « au revoir et merci » ?

A moins que l'administration n'ait prévu d'utiliser son corps unique d'encadrement comme réceptacle naturel des échecs de qualifications ICNA...

De la mobilité choisie à la mobilité subie

Le corps des ICNA a toujours défendu la **mobilité choisie**. La mise en œuvre de la politique approches de la DSNA nous ferait **entrer dans l'ère de la mobilité subie**. Car il faut être clair, choisir entre un maintien de primes pendant 6 ans et une mutation est au sens premier un dilemme. La DSNA raisonne en comptable, nous, **UNSA-ICNA**, pensons à l'humain. La mobilité, même choisie, n'est jamais simple : déplacer une famille, vendre sa maison, se loger, recréer des attaches sociales... C'est d'autant plus difficile que la mobilité est subie, que le départ est douloureux et vécu comme injuste. Et c'est **sans compter la pression supplémentaire que subissent les ICNA par rapport à d'autres corps de la Fonction Publique: l'obtention de la Mention d'Unité.**

Et la MU ?

Les AVE des centres déclassés n'échappent pas à la règle : une mutation, même avec priorité absolue, ne signifie pas une mention d'unité. Sur les 175 ICNA qu'il faudra muter, combien n'arriveront pas à obtenir leur mention d'unité dans leur nouveau centre ? Comment l'administration traitera-t-elle ces cas puisqu'ils ne pourront faire de retour arrière, sauf à perdre leurs primes. Peut-on considérer comme normal le cas d'un ICNA pleinement qualifié à qui on propose un non choix, « **tu restes et conserves tes primes pendant 6 ans ou tu pars** », qui se retrouverait en situation de **perte financière parce qu'il n'arriverait pas à se qualifier dans son nouveau centre ?**

La fin du second segment de carrière

Il n'est pas rare que **les ICNA des centres les plus gros aspirent légitimement à un second segment de carrière sur des terrains au trafic moins dense.** Nous pensons qu'avec **l'arrivée de nouveaux outils qui s'accompagneront inmanquablement d'une augmentation marquée de la productivité (SESAR)**, cette tendance ira grandissante. Oui mais... **il ne restera que 15 approches et 5 CRNA**, ce qui signifie que le nombre de **postes attractifs aura diminué**, et que les terrains au trafic moins dense ne seront plus accessibles aux ICNA.

Au-delà du dogmatisme, mal voyant, de cette politique approches de la DSNA, il est évident que les ICNA auraient affaire à un véritable bouleversement de leur modèle. Tous les ICNA seraient concernés, en particulier ceux qui aspirent à être mutés et/ou à accéder à d'autres fonctions. L'UNSA-ICNA ne sera pas le syndicat qui accompagnera ce qui n'est ni plus ni moins qu'un vaste plan social.

Au contraire, l'UNSA-ICNA considère que le modèle actuel est pertinent pour l'aménagement du territoire et pour la qualité de service rendu aux usagers, IFR comme VFR. Il s'opposera fermement au démantèlement des approches françaises, œuvrera pour une extension des SIV jointifs et demandera que la modernisation des moyens techniques ait, avec le maintien des effectifs et l'amélioration des conditions de travail, la primauté des actions à mener pour les approches.

Notre site : www.icna.fr

Nous contacter : unsa@icna.fr